

Cynthia Matuszewski
Journaliste
Germanenstraße 45
86845 Großaitingen

Tél. 08203 / 6453
Fax 08203 / 6276
E-mail: cynthia.matuszewski@t-online.de

Communiqué de presse – 16 avril 2007

10 000 examinateurs craignent pour l'avenir du système de brevets mondial.

Les examinateurs aux Etats-Unis, en Europe et au Canada signent une déclaration commune.

Dans les conditions actuelles, la protection efficace de la propriété intellectuelle par un système de brevets mondial est résolument en péril et pourrait bientôt « appartenir au passé » – affirme une déclaration commune publiée aujourd'hui et signée à la mi-avril par des examinateurs de brevets des Etats-Unis, d'Europe, du Canada, d'Autriche et d'Allemagne.

Les représentants syndicaux des plus grands offices de brevets à l'échelle internationale soulignent l'importance primordiale de la qualité élevée des brevets pour le développement d'une économie axée sur la croissance, saine et innovante, ainsi que pour une recherche orientée vers l'avenir.

Dans leur communiqué, les examinateurs de brevets émettent l'avertissement que dans les conditions de travail actuelles, il leur est presque impossible de répondre à cette exigence qualitative. A long terme, l'intensification constante des pressions liées à la productivité, générée par le traitement de demandes de brevet de plus en plus nombreuses et complexes, se répercute de manière néfaste sur la protection mondiale de la propriété intellectuelle.

Les signataires représentent env. 10 000 examinateurs de brevets, qui évaluent annuellement quelque 450 000 demandes de brevet.

L'appel pressant des représentants syndicaux s'adresse aux présidents de leurs offices de brevets respectifs.

Du temps pour l'examen

En premier lieu, les examinateurs de brevets exigent suffisamment de temps pour l'examen des demandes de brevet. Cette requête s'oppose à la politique des offices de brevets, qui encouragent la délivrance du plus grand nombre de brevets possible. A cet égard, les examinateurs craignent une baisse de la qualité de leurs brevets, au profit de la recherche mal fondée d'une quantité toujours plus grande de délivrances. En décembre 2006 déjà, les collaborateurs de l'Office européen des brevets avaient revendiqué « du temps pour la qualité » en faisant grève.

Du temps pour l'actualisation du savoir-faire scientifique

Dans un autre point, les examinateurs de brevets attirent l'attention sur l'accroissement de la complexité des demandes en fonction du progrès scientifique

et technique. Afin de pouvoir répondre à cette évolution, les examinateurs de brevets doivent développer leurs compétences en permanence – raison pour laquelle l'administration doit également leur accorder le temps nécessaire à la formation continue.

Standards d'évaluation objectifs

Selon l'avis des examinateurs de brevets, le troisième objectif qui doit impérativement être mis en œuvre est l'élaboration de normes d'évaluation objectives. Celles-ci sont censées garantir l'évaluation des demandes de brevet par les examinateurs selon des critères exclusivement pratiques et scientifiques. Dans ce contexte, le rejet d'une demande de brevet doit avoir la même importance que l'acceptation d'une autre demande. Cette revendication des examinateurs de brevets est à considérer en rapport avec le fait que les offices de brevets se financent en majeure partie par le biais de taxes perçues sur les brevets *délivrés* et qu'ils ont donc tendance à accorder davantage d'importance au nombre de brevets délivrés qu'au nombre de brevets rejetés dans la notation des examinateurs.

Finalement, la lettre des examinateurs de brevets accentue l'aspiration à une collaboration constructive avec les administrations des offices de brevets contactés et au maintien d'un système de brevets performant et efficace dans le monde entier.

[texte de la lettre](#) transmise aux présidents des offices de brevets américains, européens, canadiens, autrichiens et allemands.

Site Internet de l'USOEB: <http://www.usoeb.org>